Ridley Terminals Inc. RAPPORT ANNUEL 2012

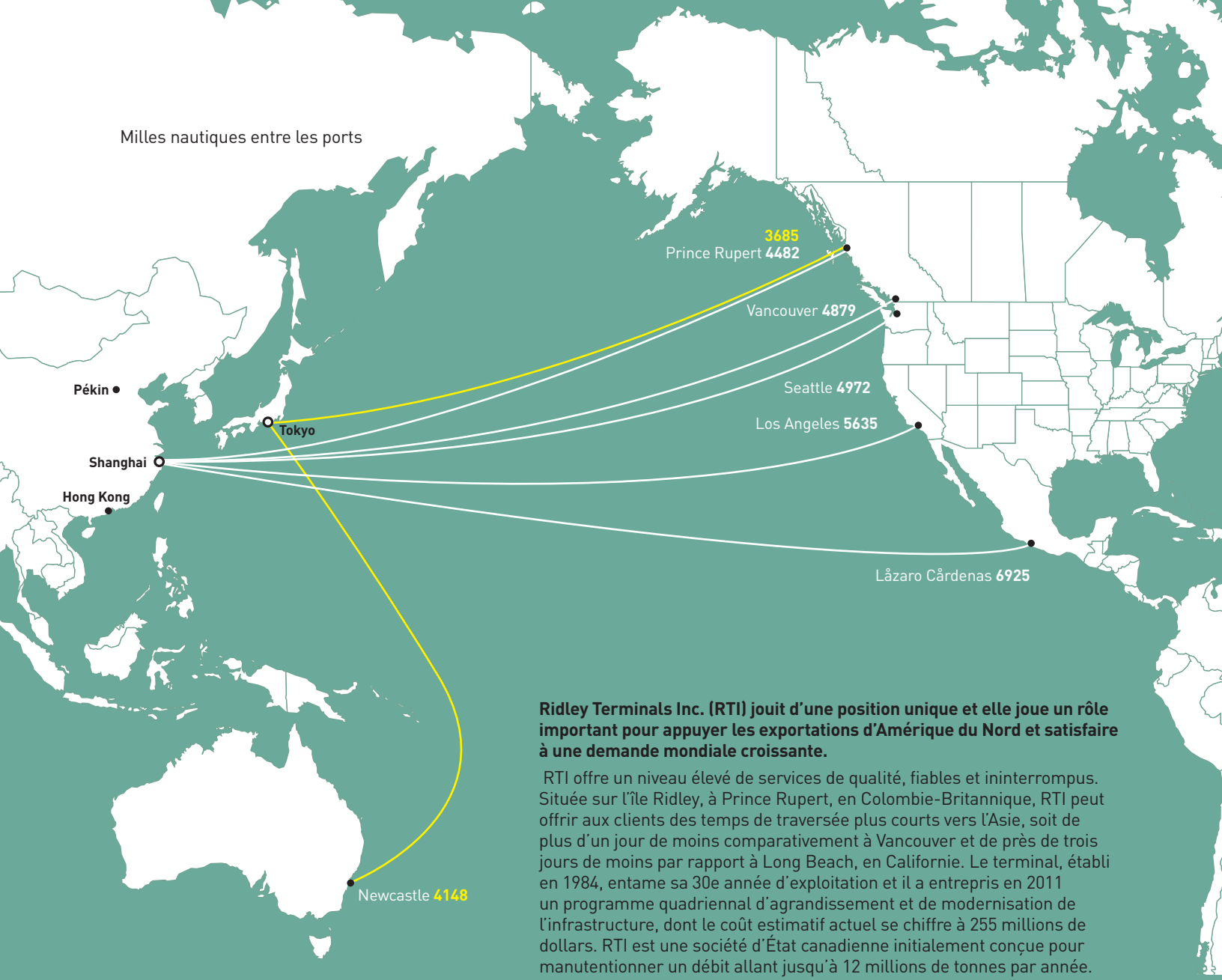

Ridley Terminals Inc. (RTI) jouit d'une position unique et elle joue un rôle important pour appuyer les exportations d'Amérique du Nord et satisfaire à une demande mondiale croissante.

RTI offre un niveau élevé de services de qualité, fiables et ininterrompus. Située sur l'île Ridley, à Prince Rupert, en Colombie-Britannique, RTI peut offrir aux clients des temps de traversée plus courts vers l'Asie, soit de plus d'un jour de moins comparativement à Vancouver et de près de trois jours de moins par rapport à Long Beach, en Californie. Le terminal, établi en 1984, entame sa 30e année d'exploitation et il a entrepris en 2011 un programme quadriennal d'agrandissement et de modernisation de l'infrastructure, dont le coût estimatif actuel se chiffre à 255 millions de dollars. RTI est une société d'État canadienne initialement conçue pour manutentionner un débit allant jusqu'à 12 millions de tonnes par année. En 2012, l'apport de certaines améliorations a entraîné une légère augmentation de la capacité du terminal grâce au rendement accru de l'équipement. Une fois terminé le projet d'agrandissement et de modernisation du terminal, sa capacité atteindra 25 millions de tonnes. Il faut accroître cette capacité pour accueillir les volumes accrus d'exportations de nos clients actuels avec contrat et faciliter le débit supplémentaire provenant de la mise en valeur des mines en Colombie-Britannique et en Alberta.

RTI dessert depuis toujours les mines et les raffineries de charbon du nord de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Dès 2010, le terminal a reçu des produits de la région du sud-est de la Colombie-Britannique et en 2011, il a reçu du charbon des États-Unis, tous deux en vertu d'ententes de services de terminal à long terme. Les clients de RTI produisent des charbons métallurgiques de grande qualité utilisés pour la fabrication d'acier, ainsi que du charbon pour la production d'énergie électrique, et les raffineries produisent du coke de pétrole comme sous-produit. Le charbon constitue 88 p. 100 des volumes de marchandises manutentionnées par RTI, le reste des volumes se composant d'expéditions de coke de pétrole. Alors que la majeure partie des produits expédiés depuis RTI sont destinés à l'Asie, d'autres produits sont envoyés en Amérique du Sud et en Europe.

La vision de RTI consiste à fournir une valeur à l'État, tout en élargissant son rôle en tant qu'importante porte commerciale entre les marchés nord-américains et mondiaux. Sa mission est d'offrir aux clients des services supérieurs et à temps, tout en maintenant un milieu de travail sûr et enrichissant.

En 2009, RTI et l'Administration portuaire de Prince Rupert ont signé un bail foncier de 30 ans, avec une option de reconduction de 20 ans. Cette durée de 50 ans procure à RTI une empreinte d'exploitation, ainsi qu'une paix d'esprit et une sécurité aux deux parties, ce qui favorise une relation de travail durable. RTI détient également les droits relatifs à une zone adjacente pour l'ajout de 102 acres à la capacité du parc.

TABLE DES MATIÈRES

01 Message du président du Conseil **01** Lettre du Président **03** Faits saillants de 2013 **09** Pleins feux sur 2012 **10** Gouvernance **11** Glossaire
12 Déclaration de responsabilité de la direction **13** Report de l'auditeur indépendant **15** État du résultat étendu **16** État des capitaux propres
32 Répertoire **32** Déclarations prospectives

Message du président du Conseil

le 13 mars 2013

L'honorable Denis Lebel
Ministre des Transports, de l'Infrastructure
et des Collectivités
Place de Ville, Tour C, 29e étage
330, rue Sparks
Ottawa, ON K1A 0N5

L'honorable Steven Fletcher
Ministre d'État aux Transports
Place de Ville, Tour C, 29e étage
330, rue Sparks
Ottawa, ON K1A 0N5

MESSIEURS LES MINISTRES,

Le Rapport annuel 2012 de Ridley Terminals Inc. (RTI) est joint aux présentes et il incombe au Conseil d'administration de le présenter. Nous espérons le tout conforme.

L'année 2012 a été importante pour RTI. Le conseil, la direction et le personnel ont déployé des efforts constants en vue d'exploiter RTI de manière commerciale, comme l'exige le Gouvernement du Canada, et la Compagnie a enregistré des volumes record et a entrepris un grand projet d'agrandissement.

Un jalon important de l'histoire de RTI a été atteint en 2012; en effet, l'installation a obtenu des volumes record de 1,6 million de tonnes au mois de novembre. Sur une base annuelle, RTI a expédié 11,7 millions de tonnes, un autre record pour la troisième année d'affilée.

Ceci témoigne de l'engagement et de la capacité du président et chef de l'exploitation, George Dorsey, ainsi que de l'équipe de gestionnaires et de notre dévoué personnel, qui méritent tous des félicitations.

Qui plus est, ces volumes ont été réalisés en période de grands travaux d'agrandissement, approuvés dans le(s) Plan(s) annuel(s) de RTI, dont l'installation d'un troisième empileur-récupérateur et d'autres améliorations de taille. RTI disposera d'une capacité de 25 millions de tonnes une fois l'agrandissement terminé, d'ici la fin de 2014, l'objectif de toujours étant de manutentionner les exportations charbonnières croissantes de nos clients.

Ces améliorations, dont un peu plus de la moitié sont terminées, respectent l'échéancier et le budget. Elles ont également généré 131 postes équivalents temps plein dans la région, outre les 141 emplois créés par les activités actuelles.

RTI accorde une attention particulière à la sécurité et ses efforts soutenus ont permis de réduire à sept le nombre d'incidents entraînant une perte de temps en 2012, une réalisation considérable en période de débit record et d'agrandissement majeur. RTI estime que zéro incident avec perte de temps constitue le seul objectif acceptable, objectif que poursuivront le Conseil, la direction et le personnel.

RTI maintient de solides assises sur le plan financier. Le bénéfice net (avant les autres éléments du résultat étendu) se chiffre à 45,8 millions de dollars en 2012 et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie caisse s'élèvent 125,7 millions de dollars. RTI se concentre sur son mandat d'exploitation commerciale, bien que cela s'avère parfois difficile vu le contexte réglementaire et décisionnel où évoluent souvent les sociétés d'État.

Soulignons enfin que le gouvernement du Canada a annoncé en décembre le début d'un processus d'examen de l'éventuelle disposition de RTI. Le Conseil d'administration appuie cette décision et tient à vous assurer que, durant ce processus, RTI continuera à mener ses activités de manière cohérente, commerciale, sûre et responsable, au nom de la population canadienne.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à exprimer notre reconnaissance à la direction et au personnel de RTI qui ont accompli un travail impressionnant tout au long de l'année.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les ministres, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Conseil par intérim,

de Ridley Terminals Inc.,

Byng Giraud

Lettre du Président

le 13 mars 2013

L'an dernier a été de nouveau marqué de réalisations et de changements continus pour Ridley Terminals. RTI a une fois de plus atteint des volumes et une rentabilité record au cours de l'année, alors que le projet d'agrandissement et de rénovation, qui a débuté en 2011 et qui est financé uniquement par RTI sans l'appui du gouvernement du Canada, respecte l'échéancier. Plus important encore, nous avons accompli ces réalisations tout en conservant un milieu de travail sûr pour les employés, les entrepreneurs et les clients devant d'importants changements.

Les faits entourant ces réalisations sont détaillés dans le présent rapport annuel. La direction, les travailleurs, les fournisseurs et les prestataires de services de RTI sont, à juste titre, fiers de ce record. La direction de RTI remercie toutes les parties de leur engagement à l'égard de ces réalisations.

En 2012, RTI a resserré les liens avec la collectivité dans laquelle elle mène ses activités, comme en témoigne ce qui suit :

1) RTI a remporté le prix Business of the Year remis par la Prince Rupert and District Chamber of Commerce.
2) RTI a fourni un soutien financier considérable à un certain nombre d'organisations caritatives locales et nationales.
3) RTI a renforcé ses relations positives avec les collectivités des Premières nations qui ont tiré avantage de diverses occasions d'élaboration de projets et du partage des recettes.

RTI a travaillé avec diligence afin de répondre aux besoins nouveaux de ses clients en 2012. Les 24 derniers mois ont été difficiles pour les producteurs de charbon et de coke de pétrole en raison de la détérioration des marchés. D'autres difficultés ont surgi au sein de la chaîne logistique qui approvisionne RTI, en partie à cause de problèmes de croissance et du temps d'arrêt à d'autres terminaux, ce qui a augmenté la congestion dans le couloir ferroviaire desservant RTI.

La priorité de RTI en 2013 est d'offrir le meilleur service possible aux clients, comme en témoigne l'investissement qu'a fait la Compagnie et qu'elle maintiendra en vue d'accroître la capacité, puis de mettre à niveau et d'entretenir l'équipement existant, de façon à répondre à la demande des clients au cours des 50 prochaines années. Chaque sou du profit de RTI est réinvesti dans le terminal.

En décembre 2012, l'actionnaire de la Compagnie a annoncé son intention de vendre RTI, et qu'il avait désigné la Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC) comme agent et embauché Macquarie Capital à titre de conseiller financier dans le cadre du processus. J'aimerais profiter de l'occasion pour faire des commentaires sur ce processus de vente, compte tenu particulièrement du chemin qu'a parcouru RTI au cours des cinq dernières années.

En 2007, le Gouvernement du Canada a pris la décision d'apporter des changements à cette société d'État dans le but de redresser un navire qui donnait de la gîte depuis un certain temps. La décision sous-entendait l'échec du régime de gouvernance et de surveillance alors en place. Voici des éléments clés qui nécessitaient un changement :

- Les niveaux des taux en vigueur pour les services de RTI rendaient l'exploitation non viable.
- Il n'y avait pas d'engagements contractuels à long terme pour un volume minimal, lesquels constituent le fondement de l'exploitation à long terme de l'entreprise.
- En raison de l'usure normale, l'équipement du terminal s'approchait de la fin de sa durée de vie utile, à moins qu'une importante rénovation n'ait été entreprise.
- Il n'y avait ni plan ni ressources financières pour la rénovation ou l'expansion des installations en vue de répondre aux exigences des clients pour les vingt années à venir.
- Les collectivités et industries qui dépendaient de RTI pour l'accès au marché et la croissance future risquaient de perdre leur accès au marché par les installations, sans promesse explicite du soutien financier de la part du gouvernement du Canada.

Comme le Gouvernement a ouvert la porte aux changements à RTI, les ministères responsables ont :

1) supervisé la mise en place d'un conseil d'administration actif et axé sur les pratiques commerciales;
2) embauché Edgewood Holdings comme gestionnaire de la Compagnie pour remplacer les fonctions de président, de directeur de l'exploitation et de directeur des finances à RTI;
3) résisté à une intervention lorsque des citoyens ont fait pression pour obtenir certaines concessions qui entraient en conflit avec la transition vers une gestion commerciale.

Les intervenants du terminal qui se préoccupent de la décision de privatiser RTI devraient être rassurés par le fait que le gouvernement et la gestion ont :

1) déterminé que la propriété privée est le moyen le plus efficace d'assurer la durabilité à long terme de l'actif;
2) pris certaines mesures pour renforcer la Compagnie, dans le but de la préparer à une vente et à une existence à titre d'entreprise prospère et autonome capable de mener ses activités de façon indépendante pendant des décennies;
3) mis en œuvre un processus devant préserver un accès libre pour les expéditeurs futurs qui voudront utiliser les installations;
4) amorcé la privatisation alors que les installations reposent sur de solides bases financières et qu'une modernisation de l'équipement a été effectuée au cours des dernières années;
5) confié le processus de vente à des gens expérimentés et ont pris des mesures pour éloigner ces derniers de toute ingérence politique.

Edgewood Holdings approche de la fin de sa période d'affectation à RTI. Les efforts déployés par RTI au cours des cinq dernières années se sont concentrés sur la consolidation des relations communautaires, le renouvellement et la conclusion des conventions collectives, l'élaboration de conditions équitables et durables avec nos partenaires commerciaux, le maintien de la sécurité dans nos installations, l'augmentation de 75 p. 100 de nos effectifs, l'accroissement prévu de 110 p. 100 de nos installations, l'augmentation des expéditions de 130 p. 100 et la réduction de 166 millions de dollars du déficit accumulé.

À la fin de ce transfert aux nouveaux propriétaires, nous partirons en éprouvant une sincère reconnaissance de l'hospitalité de la communauté de Prince Rupert ainsi qu'un sentiment de bien-être en sachant que notre contribution a quelque peu enrichi l'histoire de RTI.

Le président et directeur de l'exploitation,

George Dorsey

Faits saillants de 2012

L'exercice financier de 2012 a été une période de grandes réussites quantifiables pour Ridley Terminals Inc. (RTI), avec des volumes d'expédition records de 11,7 millions de tonnes, des produits bruts de plus de 100 millions $ et des sorties de fonds de 82 millions $ relativement aux acquisitions d'immobilisations corporelles. La capacité de manutention annuelle est passée de 12 millions de tonnes à 16 millions de tonnes à la suite de la modernisation et de l'amélioration de l'installation de déchargement des wagons du terminal.

D'importants progrès ont été réalisés dans d'autres initiatives qui feront passer la capacité du terminal à 25 millions de tonnes d'ici la fin de 2014. Ces initiatives comprennent l'ajout de 35 acres adjacentes au parc, un troisième empileur-récupérateur et un deuxième dispositif rotatif de déchargement en tandem pour les wagons. Il y a également l'infrastructure de soutien, notamment les lignes de transport, les portiques de manutention et les voies ferrées de 14 kilomètres. La demande d'une capacité supplémentaire est dictée par la production accrue aux mines exploitées à contrat et la mise en valeur de plusieurs mines ciblées pour une production active au cours des années à venir. Les dépôts sur deux ans pour les besoins de capacité future des clients actuels et futurs ont atteint 80,9 millions $, ce qui est un bon indicateur de l'état de santé de l'ensemble de l'industrie et de la volonté d'assurer une certaine capacité à RTI.

En 2012, pour la troisième année consécutive, RTI a facilité une forte croissance des services de manutention du charbon et du coke de pétrole. Au cours de ces trois années, les expéditions passant par le terminal ont affiché une impressionnante augmentation de 180 %. En 2011, le terminal est devenu une zone de construction active alors que s'est amorcée l'initiative pluriannuelle à multiples volets de modernisation de l'infrastructure et d'expansion du site. Le déplacement de volumes records de matières en vrac dans une zone de construction active engendre des difficultés, qui sont surmontées grâce au dévouement des entrepreneurs, des clients, du personnel des lignes ferroviaires et des employés de RTI.

Le 13 décembre 2012, le gouvernement du Canada, l'actionnaire de RTI, a annoncé son intention de vendre le terminal. Le processus est géré par la Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC) au nom du gouvernement du Canada. Toute demande de renseignements à ce sujet doit être transmise à la CDIC.

Résultats financiers

RTI annonce un bénéfice net d'exploitation de 47 millions $ pour la période considérée (selon la figure 1), soit une progression de 13,1 millions $ ou de 39 % par rapport à 2011. Les principaux facteurs ayant contribué à ce résultat ont été les augmentations des volumes d'expédition et les frais de services (taux par tonne manutentionnée). Les expéditions ont atteint 11,7 millions de tonnes métriques en 2012, une hausse de 2,3 millions de tonnes ou de près de 25 % par rapport à 2011. Le bénéfice net avant les autres éléments du résultat étendu était de 45,8 millions $ comparativement à 103,4 millions $ en 2011, soit une diminution de 57,6 millions $ par rapport à la période précédente, ce qui s'explique par une reprise des pertes de valeurs antérieures de 62,1 millions $ en 2011, en raison de la santé financière actuelle et prévue de RTI à ce moment-là.

Figure 1 : Résultats financiers de RTI

(en milliers de $CAD)	2012	2011	Écart ($)	Écart (%)
Total des produits	104,451	73,793	30,658	42%
Total des dépenses	57,449	39,869	17,580	44%
Bénéfice net d'exploitation	47,002	33,924	13,078	39%
Gains (pertes) hors exploitation	(1,187)	69,508	(70,695)	-102%
Bénéfice net avant autres éléments du résultat étendul [1]	45,815	103,432	(57,617)	-56%

(1) Exclut les autres éléments du résultat étendu

PRODUITS

Revenus de débit

Les revenus de débit ont atteint 100,2 millions $ en 2012, une augmentation de 29 millions $ ou de 41 % par rapport à 2011. En 2012, les revenus moyens de débit par tonne d'expéditions ont augmenté de 12,7 % pour atteindre 8,56 $ comparativement à 7,60 $ en 2011. Les taux terminaliers des contrats négociés varient par client, selon plusieurs facteurs, dont la durée du contrat et les volumes annuels minimaux garantis. En 2012, plusieurs expéditions ont été effectuées selon un taux ponctuel, lesquelles entraînent des frais de service supérieur en raison de leur nature à court terme.

Figure 2 : Produits par source

(en milliers de $CAD)	2012	2011	Écart ($)	Écart (%)
Revenus de débit	100,218	71,205	29,013	41%
Droits de lignes et de mouillage et prime de célérité	2,325	2,125	200	9%
Autres produits	1,908	463	1,445	312%
Total des produits	104,451	73,793	30,658	42%

Les volumes de charbon ont représenté 88 % de l'ensemble des expéditions du terminal en 2012, le coke de pétrole constituant le reste, soit 12 %. Dans l'ensemble, 114 navires ont chargé des produits à RTI en 2012, par rapport à 102 navires en 2011, une hausse de 11,8 %. Le volume moyen de marchandises des navires s'est chiffré à environ 103 000 tonnes en 2012 comparativement à 92 000 tonnes en 2011, une augmentation de 11,7 %.

Droits de mouillage et de lignes et prime de célérité

Les droits de lignes et de mouillage sont évalués pour chaque navire qui accoste au poste de mouillage. Les produits des lignes sont générés en fonction de redevances fixes par navire, alors que les produits de mouillage varient selon la taille du navire et la période passée au poste de mouillage. RTI gagne des primes de célérité lorsque le temps nécessaire au chargement d'un navire est inférieur au délai de staries accordé. Si le temps de chargement dépasse les staries accordées, RTI verse alors une indemnité de surestaries, un poste de dépenses. Tous ces frais perçus ont atteint 2,3 millions $ en 2012, ce qui a entraîné une augmentation de 0,2 million $ ou 9 % par rapport à 2011.

AUTRES PRODUITS

Les autres produits de 1,9 million $ représentaient 2 % de l'ensemble des produits en 2012, une augmentation de 1,4 million $ par rapport à 2011. Les autres produits comprennent les frais pour insuffisance liés aux engagements de tonnage annuel minimal jugés irrécouvrables par le client, les droits d'entreposage et les frais pour services divers. Les frais pour insuffisance et droits d'entreposage reposent sur des modalités individuelles établies dans chaque contrat avec les clients.

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation ont totalisé 57,4 millions $ en 2012, une augmentation de 17,6 millions $ ou 44 % comparativement à la période de référence précédente. L'incidence la plus importante en 2012 par rapport à 2011 est la comptabilisation de l'amortissement des immobilisations corporelles à compter de 2012. Cela s'explique par une reprise des pertes de valeurs antérieures de 62,1 millions $ à la fin de 2011 et la mise en service de nouvel équipement en 2012. Les coûts relatifs au personnel ont également augmenté rapidement au cours des deux dernières années, comme des volumes record sont manutentionnés au terminal.

Les figures 3 et 4 contiennent les principales dépenses de RTI.

Figure 3 : Dépenses d'exploitation

(en milliers de $CAD)	2012	2011	Écart ($)	Écart (%)
Salaires et avantages	22,766	17,716	5,050	29%
Amortissement	9,442	694	8,748	1261%
Loyer	7,495	6,333	1,162	18%
Utilisation et entretien du matériel	4,850	3,036	1,814	60%
Services contractuels et professionnels	4,675	6,081	(1,406)	-23%
Services de gestion	2,401	1,679	722	43%
Services publics	1,758	1,615	143	9%
Surestaries	1,376	489	887	181%
Autres charges	2,686	2,226	460	21%
Total des dépenses d'exploitation	57,449	39,869	17,580	44%

Figure 4 : Ventilation des dépenses d'exploitation – 2012

- Salaires et avantages = 39.63%
- Amortissement = 16.44%
- Loyer = 13.05%
- Utilisation et entretien du matériel = 8.44%
- Services contractuels et professionnels = 8.14%
- Services de gestion = 4.18%
- Services publics = 3.06%
- Surestaries = 2.40%
- Autres charges = 4.68%

SALAIRES, TRAITEMENTS ET AVANTAGES

Les salaires, traitements et avantages conjugués représentent le principal poste de dépenses de la Compagnie, soit 40 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation en 2012. RTI a connu une augmentation de 5 millions $ ou 29 % comparativement à 2011. Les niveaux de dotation pour terminer l'exercice 2012 comprenaient 141 employés; ces niveaux ont été augmentés de 18,5 %, car 22 nouveaux postes ont été créés durant la période. Les heures supplémentaires dépassaient les portions historiques en raison des volumes accrus de marchandises manutentionnées et des exigences de formation. Certains postes nécessitent une période de formation plus longue que 12 mois afin que les employés se familiarisent avec leurs tâches et qu'ils connaissent à fond le fonctionnement de l'équipement du terminal. Tenant compte de ce délai et des besoins additionnels en manutention de produits connus et prévus dans un proche avenir, RTI a décidé d'engager de nouvelles ressources. RTI s'attend à voir d'autres augmentations du nombre d'employés au cours des années à venir, mais à un taux moins élevé. Elle prévoit également une hausse du taux de retraite, comme ses précieux employés de longue date prennent le chemin de la retraite.

RTI offre un programme complet d'assurance-maladie comprenant : l'assurance-vie, l'assurance invalidité de longue durée (ILD), des prestations d'assurance-maladie complémentaire et l'assurance soins dentaires. RTI croit en un programme d'avantages sociaux viable pour soutenir ses employés et leur famille, ainsi qu'à une mesure incitative pour retenir ses travailleurs et en attirer de nouveaux. La convention collective de la Compagnie prévoit des augmentations salariales fondées sur l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour Vancouver.

Amortissement

La charge d'amortissement était de 9,4 millions $ en 2012, une augmentation de 8,7 millions $ ou 1 261 % par rapport à 2011. Deux principaux facteurs expliquent cette hausse. À la fin de 2011, RTI a augmenté la valeur comptable nette totale de ses immobilisations corporelles amortissables de 62,1 millions $ par une reprise des pertes de valeurs antérieures des immobilisations corporelles. Et, au début de 2012, RTI a entrepris la mise en service de nouvelles immobilisations corporelles dans le cadre de son projet d'agrandissement et de rénovation.

Loyer

Un loyer par tonne est versé à l'Administration portuaire de Prince Rupert (APPR). Le bail initial de 25 ans a été prolongé de 30 ans en 2009, expirant le 31 mars 2039, avec une option de reconduction de 20 années supplémentaires, ce qui mènerait l'expiration du bail au 31 mars 2059. L'entente renouvelée en 2009 inclut une augmentation de la tarification, l'introduction d'un barème de droits variables par paliers, ainsi que l'établissement d'une garantie de loyer annuel minimum. En 2011, en vue d'appuyer son agrandissement et de faire fond sur l'infrastructure existante, RTI a exercé une option dans le cadre de l'accord de location permettant l'ajout de 35 acres additionnels au périmètre du terminal. En échange de l'exercice de cette option, RTI a accepté un barème de droits fixes et une garantie de loyer annuel minimum plus élevé pour le reste de la durée du bail. Le loyer total pour la période considérée a atteint 7,5 millions $, par rapport à 6,3 millions $ en 2011, une augmentation de 18 %.

Fonctionnement et maintenance du matériel

Les dépenses liées au fonctionnement et à la maintenance du matériel ont augmenté de 60 % en 2012 par rapport à 2011. Une hausse importante est enregistrée pour une deuxième année consécutive. Dans l'ensemble, les dépenses équivalaient à 4,85 millions $ en 2012 par rapport à 3,04 millions $ en 2011. Les secteurs ayant connu les plus fortes augmentations sont en lien direct avec le débit accru du terminal, soit en ce qui a trait au mouvement des produits et à la gestion du parc ou aux réparations pour accroître l'utilisation des immobilisations. Compte tenu du nouvel équipement et des modifications, les dépenses dans ce secteur devraient diminuer au cours des prochaines années.

Services contractuels et professionnels

Dans le cadre des initiatives de développement commercial en 2011, les efforts concertés visant à promouvoir et à renforcer le modèle commercial de RTI ont permis d'accroître les contrats et les services professionnels. Les services fournis par des tiers comprennent les services de consultation, contractuels et juridiques, car RTI demande conseil au sujet des renouvellements et prolongations de contrats, et au sujet des accords de capacité future. La recherche et la consultation sur les initiatives de diversification des produits continuent d'intéresser grandement RTI, car le terminal cherche à établir des activités liées au vrac liquide et à d'autres types de produits. Les dépenses dans ce secteur ont baissé en 2012, comme les services fournis par des tiers représentaient des charges de 4,7 millions $, comparativement à 6,1 millions $ en 2011, une diminution de 23 %.

Services de gestion

RTI retient les services d'Edgewood Holdings LLC qui assure des services commerciaux et de marketing, une expertise en gestion, des services en matière d'exploitation et de surveillance financière, ainsi qu'une supervision de la gestion de projets. Il y a eu une hausse de 43 %, ou 722 000 $, des dépenses en services de gestion durant la période considérée, comparativement à 2011. Cette hausse est principalement dictée par un cadre restructuré de rémunération de base et des incitatifs au rendement liés aux améliorations des résultats d'exploitation du terminal.

Services publics

Les plus importants frais de services publics de la Compagnie sont les frais d'électricité, suivis des frais de gaz naturel et, dans une moindre mesure, des services d'élimination. Les frais de services publics ont atteint 1,8 million $ en 2012, comparativement à 1,6 million $ en 2011. Cette hausse des dépenses est liée à l'augmentation des volumes de produits manutentionnés durant la période considérée, légèrement compensée par un encouragement lié à l'électricité qu'a obtenu RTI de BC Hydro en 2012 pour ses efforts déployés en matière d'efficacité énergétique.

Surestaries

Comme l'explique la section intitulée Droits de mouillage et de lignes et primes de célérité, RTI gagne un revenu quand un navire est chargé plus rapidement que le délai stipulé (ou staries). C'est le contraire si le temps nécessaire au chargement dépasse le délai prévu : le terminal verse alors des surestaries. En 2012, le Terminal a enregistré 1,4 million $ en droits de surestaries par rapport à 489 000 $ en 2011. Cette hausse des droits de surestaries est une conséquence du fait d'exploiter un terminal durant une période de construction active et de fonctionner presque à plein rendement. Les dépenses de surestaries diminueront avec l'ajout d'équipement et l'apport d'améliorations, soit au cours des deux prochaines périodes.

Autres dépenses

Les autres dépenses comprennent les dépenses liées aux taxes municipales, aux primes d'assurance, aux fournitures pour l'administration du bureau et à l'effet cumulatif d'une obligation de restauration du site. Dans l'ensemble, les autres dépenses se sont chiffrées à 2,7 millions $ en 2012 contre 2,2 millions $ en 2011, soit une augmentation de 460 000 $ ou 21 %. Les deux principaux éléments touchés étaient les primes d'assurance et une charge de désactualisation concernant les obligations futures de restauration du site.

La clientèle

En 2012, plusieurs clients ont renouvelé, prolongé ou modifié leur contrat en vue de manutentionner des volumes accrus et/ou de modifier les modalités concernant les parcs d'entreposage. Entre 2011 et 2012, six entités ont ratifié des contrats réservant une capacité future à RTI. Les dépôts liés aux réservations de capacité totalisent maintenant à 80,9 millions $ et ils seront recrédités à la fourniture des services. Grâce à ces modalités contractuelles améliorées et aux réservations de capacité, RTI peut financer l'agrandissement et la modernisation majeurs du terminal sans aide financière du fédéral. Une fois l'agrandissement terminé, le terminal obtiendra une capacité fonctionnelle de 25 millions de tonnes par année, soit plus du double qu'avant d'avoir entrepris ces projets. Cela lui permettra de satisfaire aux besoins futurs de services, car plusieurs nouvelles exploitations minières doivent entreprendre leur production peu après l'achèvement de l'agrandissement de RTI.

Les produits que reçoit RTI proviennent du nord-est et du sud-est de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la région du bassin de la rivière Powder, aux États-Unis. Le corridor ferroviaire desservant le terminal est de qualité supérieure et il répond à la demande croissante de RTI et de sa clientèle en services ferroviaires pour le vrac.

Les marchés

Les expéditions de RTI sont destinées principalement à l'Asie, le Japon, la Chine et la Corée du Sud en tête (figure 5). Entre ces trois destinations, 10,8 millions de tonnes ont été expédiées en 2012, soit 2,5 millions de tonnes ou 30 p. 100 de plus qu'en 2011. À long terme, on prévoit une augmentation de la demande de cette région, à mesure que s'accroît l'économie de ces pays et/ou qu'ils recherchent des fournisseurs de services fiables et de qualité supérieure. RTI jouit d'un avantage logistique par rapport à d'autres terminaux de vrac nord-américains. L'avantage logistique de RTI, conjugué à des producteurs de charbon fiables et financièrement solides, ainsi que l'impressionnante infrastructure ferroviaire nord-américaine, fait en sorte que RTI connaît elle aussi une croissance rapide.

Figure 5 : Exportations de charbon canadien de Ridley Terminals, par marché, en tant que pourcentage de l'ensemble des expéditions – 2012

- Japon = 34%
- Chine = 31%
- Corée du Sud = 27%
- Autres = 8%

Les gens

RTI mène ses activités en vertu d'une convention collective avec l'International Longshore and Warehouse Union (ILWU) locale 523. L'entente actuelle, d'une durée de sept ans, expire au milieu de 2015. Les deux parties ont un milieu de travail bien établi où les non-gestionnaires collaborent avec les gestionnaires à l'amélioration continue du rendement du terminal et à aborder les enjeux quotidiens. Pour clore l'année 2012, RTI avait un effectif de 141 employés (syndiqués et non syndiqués), soit 61 de plus sur une période cinq ans. Le bilan de RTI en matière de sécurité est louable, et ce, grâce à une main-d'oeuvre dévouée qui s'enorgueillit de maintenir une solide culture de la sécurité. Nous félicitons le personnel de RTI qui a permis de maintenir et d'exploiter le terminal pour une 29e année, et ce, avec très peu d'interruptions de service.

La communauté

À titre de chef de file de l'industrie, RTI est consciente de sa responsabilité envers sa clientèle, mais aussi envers la collectivité. Le terminal, en activité depuis près de trois décennies, entretient une relation solide avec Prince Rupert et les collectivités environnantes.

RTI est située sur un territoire Tsimshian et elle travaille en collaboration avec les Premières nations Coast Tsimshian Lax Kw'alaams et Metlakatla en vue de créer et de favoriser une solide relation de travail et un engagement à poursuivre ensemble des objectifs communs. Un comité de travail formé de représentants de la nation Coast Tsimshian et de Ridley Terminals se réunit régulièrement en vue de discuter des enjeux et possibilités convenus d'un commun accord.

RTI s'enorgueillit de pouvoir redonner à Prince Rupert et aux collectivités environnantes par le biais de sa responsabilité sociale d'entreprise. Chaque année, nous offrons un soutien financier considérable dans le domaine de l'éducation et des beaux-arts et nous commanditons des équipes et des événements, en plus de faire des dons à plusieurs organismes de Prince Rupert. La croissance et le développement de notre compagnie nous permettent aussi d'accroître notre participation communautaire, ce qui nous a valu le prix de l'Entreprise de l'année 2012, offert par la Chambre de Commerce de Prince Rupert et du district.

Les ressources

RTI a terminé la deuxième année de son initiative de quatre ans comprenant de vastes travaux de modernisation et d'agrandissement de son installation. Le projet d'agrandissement s'impose afin de satisfaire à la demande de débit des clients actuels et nouveaux. Le terminal date de 29 ans et plusieurs de ses immobilisations doivent être remplacées, modifiées ou réparées considérablement afin d'éviter les pannes et de maintenir un niveau élevé de service fiable. Les dépenses d'immobilisations pour cette initiative sont évaluées à 255 millions $. Une des principales réalisations, au début de 2012, fut la modernisation de l'installation existante de déchargement des wagons, qui a nécessité le remplacement des deux barils rotatifs en vue de décharger efficacement les wagons d'aluminium, principal type de wagons servant au transport du charbon en Amérique du Nord. Cette modernisation a réduit le délai de traitement des rames de train d'aluminium, améliorant ainsi la capacité fonctionnelle de débit du terminal. Le coût total des travaux de remplacement était de 12,9 millions $, comparativement au coût estimatif original de 15,0 millions $, ce qui signifie une économie de 2,1 millions $. Durant la période visée par le présent document, les travaux de génie civil aux 35 acres additionnels du parc d'entreposage du terminal se sont aussi poursuivis, ainsi que ceux de l'aménagement et de la remise à neuf de 14 kilomètres d'infrastructures ferroviaires; soulignons également l'arrivée des composants du troisième empileur-récupérateur et la mise en service de l'infrastructure de convoyeurs. Dans l'ensemble, les sorties de fonds en capital s'élevaient à 82,5 millions $ par rapport à 34,2 millions $ en 2011.

Environnement, santé et sécurité

RTI est certifiée conforme à la norme ISO 14001 en vue de respecter l'environnement et elle possède la certification OHSAS 18001 en ce qui a trait au système de santé et de sécurité. Le terminal accorde la plus haute importance au respect de la gestion environnementale en ce qui concerne ses opérations et initiatives de planification, ainsi qu'aux ressources nécessaires en vue d'appuyer ses programmes de santé et de sécurité.

Pleins feux sur 2013

EXPLOITATION

Pour l'exercice 2013, on prévoit une croissance soutenue des volumes manutentionnés et le parachèvement de plusieurs éléments liés à l'agrandissement, à savoir : la mise en service du troisième empileur-récupérateur et des convoyeurs connexes et le parachèvement des travaux de génie civil liés aux 35 acres additionnels pour le parc d'entreposage adjacent et des infrastructures ferroviaires sur 14 kilomètres, nouvelles et remises à neuf. Peu après la mise en service du nouvel empileur-récupérateur, RTI entreprendra la rénovation des deux empileurs-récupérateurs actuels, à divers intervalles de façon à ne pas nuire aux activités. On entreprendra aussi la réfection de l'équipement vétuste. Le principal poste, qui débutera en 2013 et s'échelonnera sur deux ans, consiste en la construction d'une deuxième installation de déchargement des wagons. La capacité annuelle de débit de RTI atteindra 25 millions de tonnes, une fois les initiatives de 2013 et 2014 terminées.

Les exploitations minières de clients actuels et la mise en valeur prévue de plusieurs projets dans le nord-est de la Colombie-Britannique et en Alberta alimentent la demande de produits passant par le terminal. Des discussions se poursuivent avec des producteurs charbonniers américains concernant la prolongation de leur entente actuelle ou l'établissement de nouvelles ententes. La plus grande demande du produit de notre clientèle vient de l'Asie. Rien qu'en 2012, on a enregistré une augmentation de 30 p. 100 du produit transitant par RTI à destination de cette région. L'avantage de RTI, un des deux corridors d'exportation de la côte ouest du Canada et le seul terminal pouvant accroître considérablement sa capacité de manière économique, place le terminal au premier rang d'une demande croissante en services de terminaux pour la manutention de produits en vrac. Les expéditions de RTI en 2013 devraient totaliser 13 millions de tonnes métriques.

Notre but premier consiste à offrir un service de premier ordre à la clientèle de RTI, et ce, grâce aux efforts concertés de nos employés et à la solide relation de travail que nous entretenons avec nos clients et avec les fournisseurs de services ferroviaires du terminal.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DU VRAC LIQUIDE

RTI déploie constamment des efforts en vue d'accroître ses activités de manutention de vrac liquide. Les immobilisations de RTI liées au vrac liquide consistent en deux grandes cuves de stockage, ainsi qu'en une installation de manutention des wagons initialement construite pour la manutention de soufre liquide. Le traitement des produits liquides ne s'est pas matérialisé à ce jour et la mise en service de ces immobilisations demeure incomplète. RTI prévoit, moyennant des efforts continus et l'étude des options facultatives, que son expansion comprendra des activités liées aux produits en vrac liquide. RTI procède à une évaluation environnementale qui témoigne de son engagement envers la viabilité de l'environnement. Pour les besoins de RTI en matière de planification et de modélisation de l'entreprise, les marchandises en vrac liquide peuvent comprendre, entre autres, les condensats de pétrole, les diluants, le combustible de soute et les huiles végétales. La direction de RTI s'efforcera de trouver une contrepartie convenable et d'établir des conditions commerciales viables qui permettront d'accroître la valeur du terminal.

LES GENS

À la fin de 2012, RTI employait directement 141 employés et elle prévoit augmenter sa main-d'oeuvre à mesure que la croissance et l'expansion du terminal se poursuivent. RTI prévoit également un pourcentage de rotation acceptable en raison des retraites imminentes, ainsi qu'une concurrence accrue d'entreprises de la région à la recherche de travailleurs qualifiés, car les collectivités périphériques connaîtront aussi des possibilités de croissance. RTI doit donc créer un milieu de travail enrichissant qui lui permettra de conserver ses employés et d'en attirer de nouveaux. La Compagnie aura parmi ses importantes initiatives en 2013 l'amélioration et l'élargissement de ses programmes de formation, en vue d'accroître les connaissances et la sensibilisation en ce qui a trait à de nombreux aspects de l'environnement interne et externe du terminal.

LA COMMUNAUTÉ

RTI jouit d'une relation solide avec les collectivités environnantes et elle s'efforcera de la consolider grâce à une participation communautaire active et à une communication ouverte au sujet des développements du terminal.

La Compagnie est consciente qu'elle doit offrir un appui plus important à la région, qu'il s'agisse d'emplois directs, de participation à des projets d'immobilisations ou de soutien à des initiatives de bienfaisance et d'éducation. Elle fera appel aux ressources de la communauté à mesure qu'elle agrandit ses installations, que ce soit par le biais d'ententes conclues avec la communauté de la Première nation Coast Tsimshian et/ou avec des entreprises locales.

RTI promeut depuis toujours les initiatives d'éducation qui améliorent les capacités humaines de sa communauté. Elle a formé un partenariat avec le district scolaire 52 et le Northwest Community College afin de créer davantage de programmes de formation professionnelle à Prince Rupert. Ensemble, les partenaires demanderont aux représentants de l'industrie d'appuyer cette importante initiative.

Ridley Terminals Inc. continuera d'aspirer à l'excellence, maintenant et à l'avenir, pour ses clients, pour les collectivités qui l'entourent et pour ses employés. Elle poursuivra également le dialogue avec le public, établira des contacts avec les collectivités environnantes et appuiera l'éducation dans la région, ainsi que d'autres initiatives de bienfaisance afin de respecter ses obligations à titre d'intendant de la communauté avoisinante et de son environnement.

ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le maintien de normes rigoureuses en matière de santé et de sécurité a toujours constitué une valeur centrale à RTI. L'objectif commun à tous les employés du terminal est de reconnaître, d'appliquer et de renforcer quotidiennement les mesures de sécurité. Le respect de l'environnement immédiat est une autre norme importante que favorise quotidiennement la Compagnie.

Gouvernance

Les statuts constitutifs de RTI stipulent que les activités de RTI doivent être conformes aux exigences de la Partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques (S.R.C. c. F-11). Le règlement prévoit que le Conseil d'administration soit formé de trois à sept membres et la tenue d'au moins quatre réunions du Conseil par année. Byng Giraud a été nommé président du Conseil de Ridley Terminals Inc. le 4 octobre 2012. Le Conseil a maintenu la nomination d'un Comité de vérification et il a également créé plusieurs nouveaux véhicules qui renforcent la gouvernance générale et permettent une surveillance et une imputabilité plus efficace. Il s'agit du Comité de direction, du Comité de la rémunération, du Comité de la surveillance des capitaux et du Comité de la pension.

RTI a conclu en 2008 une entente de services de gestion avec Edgewood Holdings, dont le directeur général est George W. Dorsey. En vertu de cette entente, Edgewood appuie le Conseil dans sa gestion de la Compagnie, en fournissant des services incluant les tâches habituelles de président et directeur de l'exploitation, directeur de l'expansion de l'entreprise, directeur de la gestion des risques et directeur des finances. Le choix des membres de l'équipe d'Edgewood et l'attribution des rôles en vue de fournir ces services sont à la discrétion d'Edgewood.

George Dorsey est un professionnel chevronné qui a joué divers rôles de gestionnaire-cadre. On lui a confié la tâche d'augmenter la valeur de l'investissement du Canada dans le terminal, de soutenir la communauté locale, de maintenir une norme élevée de comportement éthique et de fournir un service de qualité.

L'équipe de gestion est responsable des activités quotidiennes de RTI et elle travaille sous la gérance du Conseil.

On a continué d'accorder une attention particulière à l'évitement des pratiques non sécuritaires et un appui aux divers événements et organismes de bienfaisance communautaires et la collectivité de Ridley manifeste un soutien accru envers l'autonomie financière de l'État.

Glossaire

Bassin de la rivière Powder | région géologique située au sud-est du Montana et au nord-est du Wyoming connue pour ses gisements charbonniers. Cette région contient environ 40 p. 100 de l'ensemble du charbon extrait aux États-Unis.

Charbon métallurgique | charbon bitumineux dont les composantes volatiles sont éliminées en le chauffant dans un four à une température pouvant atteindre 2 000 degrés Fahrenheit de sorte que le carbone fixe et les cendres résiduelles fusionnent et forment du coke et que l'on brûle avec du charbon pulvérisé afin de fabriquer de l'acier.

Charbon thermique | charbon utilisé pour produire de la vapeur/de l'électricité ou pour le chauffage, incluant l'anthracite et le charbon bitumineux non compris dans le charbon à coke.

Coke de pétrole | le coke de pétrole est un solide charbonneux dérivé du processus de craquage des raffineries de pétrole. Le pétrole brut doit être raffiné afin de produire de l'essence et d'autres produits. Un résidu demeure de ce processus, que l'on peut raffiner davantage en procédant à sa cokéfaction à des températures élevées et sous une grande pression. Le produit qui en résulte s'appelle coke de pétrole, une substance dure, semblable au charbon thermique.

Empileur-récupérateur | gros appareil pouvant à la fois empiler le vrac en piles d'entreposage et le récupérer à l'aide d'une roue-pelle. Les empileurs-récupérateurs sont classés en tonnes par heure pour la capacité et le déplacement sur rails entre les piles de stockage dans le parc. Ils peuvent normalement se déplacer dans trois directions : horizontalement le long des rails, verticalement en relevant leur flèche et en pivotant, en tournant la flèche.

Granulats de bois | produit mis en boulettes composé de fibres de bois compressé, sans additifs ou agglomérants.

ISO | Organisation internationale de normalisation | fédération mondiale regroupant plus d'une centaine d'organismes de normalisation dont le secrétariat central se trouve à Genève, en Suisse. Une norme ISO est une norme internationale publiée par l'ISO. L'ISO 14000, par exemple, existe afin de veiller à ce que les produits et les services aient le moins d'impact possible sur l'environnement.

Prime de célérité | revenu gagné quand un navire est chargé ou déchargé plus rapidement que le délai stipulé (ou starie). Cette prime est l'opposé de la surestarie et elle s'élève en général à la moitié du taux de surestarie.

Starie | période accordée pour les activités de chargement et/ou de déchargement de marchandises; la starie peut s'exprimer en jours ou en quantité de tonnes de marchandises chargées/déchargées par jour.

Surestaries | l'affréteur d'un navire ne doit pas retenir un navire au-delà du délai stipulé ou de la période habituelle pour charger ou livrer la cargaison ou pour appareiller. Les jours qui excèdent les staries (c'est-à-dire les jours alloués pour charger ou décharger la cargaison) s'appellent jours de surestaries. Ce terme s'applique également au paiement de ce retard.

Déclaration de responsabilité de la direction

Les états financiers ci-joints de Ridley Terminals Inc. et toute l'information contenue dans le rapport annuel de la Compagnie sont la responsabilité de la direction et ils ont été approuvés par le Conseil d'administration.

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les états financiers sont imprécis, car ils comportent des chiffres qui exigent des estimations et qui font appel au jugement. La direction a déterminé ces montants de manière raisonnable. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle qui se trouve dans les états financiers.

La direction a mis en place un système de contrôles comptables et administratifs internes pour obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les actifs sont protégés.

Le Conseil d'administration de la Compagnie a la responsabilité de garantir que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôles internes. Le Conseil exerce cette responsabilité par l'entremise du Comité d'audit, composé de trois personnes qui ne sont pas membres de la direction. Le Comité d'audit se réunit régulièrement avec la direction et avec les auditeurs externes et internes pour examiner l'étendue et les résultats de l'audit annuel et pour examiner les états financiers et les questions d'information financière connexes avant de soumettre les états financiers à l'approbation du Conseil d'administration.

Ces états financiers ont été audités de manière indépendante conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada par l'auditeur externe de la Compagnie, soit le vérificateur général du Canada. Son rapport est inclus avec les états financiers.

Le président du Conseil,
B. Giraud

Le président,
G. Dorsey

Le 13 mars 2013

Auditor General of Canada
Vérificateur général du Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de Ridley Terminals Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2012, et l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

240 rue Sparks Street, Ottawa, Ontario K1A 0G6

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ridley Terminals Inc. au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de Ridley Terminals Inc. dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et ses règlements, à la *Loi maritime du Canada* et ses règlements ainsi qu'aux statuts et aux règlements administratifs de Ridley Terminals Inc.

Pour le vérificateur général du Canada,

Terrance DeJong, CA
vérificateur général adjoint

Le 13 mars 2013
Vancouver, Canada

État de la situation financière

Au 31 décembre (en milliers de dollars canadiens)

	2012	2011
	$	$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 5)	125,723	127,587
Créances (Note 6)	16,042	6,088
Stocks (Note 7)	2,871	3,130
Matières recyclées du site (Note 8)	-	5,003
Charges payées d'avance (Note 9)	652	3,506
	145,288	145,314
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles (Note 10)	203,174	116,955
Actif au titre des prestations de retraite (Note 11)	-	554
	203,174	117,509
	348,462	262,823
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et autres éléments de passif	25,901	11,671
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (Note 12)	1,254	1,220
	27,155	12,891
Passif à long terme		
Autres éléments de passif	219	-
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (Note 13)	6,940	6,738
Dette à long terme (Note 12)	37,525	38,769
Produits constatés d'avance (Note 14)	88,209	60,100
Passif au titre des prestations de retraite (Note 11)	4,207	-
	137,100	105,607
	164,255	118,498
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (Note 15)	136,042	136,042
Surplus d'apport (Note 15)	64,000	64,000
Déficit accumulé	(15,835)	(55,717)
	184,207	144,325
	348,462	262,823

Engagements et éventualités (Notes 16 et 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

État du résultat global

Exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars canadiens)

	2012	2011
	$	$
PRODUITS		
Revenus de débit	100,218	71,205
Droits de mouillage et de lignes et prime de célérité	2,325	2,125
Autres produits	1,908	463
	104,451	73,793
CHARGES		
Salaires et avantages	22,766	17,716
Amortissement	9,442	694
Loyer (Note 16)	7,495	6,333
Utilisation et entretien du matériel	4,850	3,036
Services contractuels et professionnels	4,675	6,081
Services de gestion (Note 17)	2,401	1,679
Services publics	1,758	1,615
Surestaries	1,376	489
Autres charges	2,686	2,226
	57,449	39,869
BÉNÉFICE NET D'EXPLOITATION	47,002	33,924
Perte sur la cession d'actifs	(700)	-
Gain (perte) net sur les matières recyclées du site (Note 8)	(1,363)	7,605
Contrepassation de moins-value nette (perte) (Note 10)	(240)	61,108
Gain (perte) de change net	(28)	370
Intérêts créditeurs	1,144	425
BÉNÉFICE NET AVANT AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	45,815	103,432
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		
Pertes actuarielles du régime à prestations déterminées (Note 11)	(5,933)	(4,241)
RÉSULTAT GLOBAL	39,882	99,191

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

État des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital-actions	Surplus d'apport	Déficit accumulé	Total
	$	$	$	$
Solde au 1er janvier 2011	136,042	64,000	(154,908)	45,134
Résultat global pour l'exercice				
Bénéfice pour l'exercice	-	-	103,432	103,432
Pertes actuarielles du régime à prestations déterminées	-	-	(4,241)	(4,241)
Résultat global pour l'exercice	-	-	99,191	99,191
Solde au 31 décembre 2011	136,042	64,000	(55,717)	144,325
Résultat global pour l'exercice				
Bénéfice pour l'exercice	-	-	45,815	45,815
Pertes actuarielles du régime à prestations déterminées	-	-	(5,933)	(5,933)
Résultat global pour l'exercice	-	-	39,882	39,882
Solde au 31 décembre 2012	136,042	64,000	(15,835)	184,207

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars canadiens)

	2012	2011
	$	$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Rentrées de fonds - clients	128,478	147,250
Intérêts reçus	1,144	437
Sorties de fonds - salariés et avantages sociaux	(19,696)	(17,133)
Cotisations de retraite (Note 11)	(2,658)	(4,140)
Sorties de fonds - fournisseurs	(16,881)	(14,942)
Sorties de fonds - loyers	(7,227)	(6,770)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	83,160	104,702
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(82,472)	(34,249)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(82,472)	(34,249)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(1,210)	(11)
Émission de titres de créance à long terme	-	40,000
Frais de financement	(1,190)	(135)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(2,400)	39,854
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1,712)	110,307
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	127,587	16,900
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	(152)	380
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (Note 5)	125,723	127,587

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Notes accompagnant les États Financiers

(les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

1 – Lois et nature des activités

Ridley Terminals Inc. (la Compagnie), constituée le 18 décembre 1981 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, exploite une installation de marchandises en vrac sur l'île Ridley à Prince Rupert (Colombie-Britannique). L'installation permet de fournir des services de déchargement ferroviaire de marchandises en vrac, de stockage et de chargement de navire à divers producteurs de charbon nord-américains. Le 11 juin 1998, la Loi maritime du Canada a obtenu la sanction royale. Cette loi est entrée en vigueur le 1er novembre 2000. À cette même date, la Loi sur la Société canadienne des ports a été abrogée et la Société canadienne des ports a été dissoute. En vertu de la Loi maritime du Canada, la Compagnie est devenue une société d'État mère nommée dans la partie I de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques. La Compagnie est une société d'État fédérale exemptée de l'impôt sur le revenu.

La Compagnie est domiciliée au Canada. L'adresse de l'établissement principal de la Compagnie est le 2110 Ridley Road, Prince Rupert, Colombie-Britannique V8J 4H3.

2 – Continuité de l'exploitation

En décembre 2012, l'actionnaire de la Compagnie a annoncé son intention de vendre l'entreprise. Lors de la préparation de ces états financiers, aucune hypothèse n'a été posée quant aux résultats de la vente potentielle et, à ce titre, aucun changement important n'est envisagé relativement aux activités existantes de la Compagnie.

3 – Base de présentation

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers annuels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

La publication des états financiers a été autorisée par le Conseil d'administration le 13 mars 2013.

MONNAIE DE FONCTIONNEMENT

Les présents états financiers sont établis en dollars canadiens, lesquels constituent la monnaie de fonctionnement de la Compagnie. Toute l'information financière contenue dans les tableaux et présentée en dollars canadiens a été arrondie au millier le plus proche.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

La préparation des états financiers annuels selon les IFRS exige que la direction porte des jugements, procède à des estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés des actifs, passifs, produits et charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses de base sont révisées de façon continue. Les modifications apportées aux estimations comptables sont constatées pour l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées et pour tout exercice futur touché.

L'information sur les hypothèses et incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement notable au cours du prochain exercice est comprise dans les notes suivantes :

Note 10 – Immobilisations corporelles
Note 11 – Prestations de retraite
Note 19 – Éventualités

4 – Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées de façon uniforme à l'ensemble des exercices présentés dans les présents états financiers.

MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les opérations conclues en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie de fonctionnement de la Compagnie aux taux de change en vigueur à la date de chaque opération. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis dans la monnaie de fonctionnement au taux de change en vigueur à cette date. Le profit ou la perte de change sur les éléments monétaires correspond à la différence entre le coût amorti en monnaie de fonctionnement au début de l'exercice, ajusté en fonction du taux d'intérêt effectif et des paiements au cours de l'exercice, et le coût amorti en monnaie

étrangère converti au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice visé. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie de fonctionnement au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les écarts de change découlant de la conversion sont comptabilisés en résultat.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. Les créances sont classées comme prêts et créances, et les créditeurs ainsi que les autres éléments de passif et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière seulement si la Compagnie a un droit légal de compenser les montants et a l'intention d'effectuer un règlement sur une base nette ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Actifs financiers

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes de trésorerie et les placements à court terme ayant une durée jusqu'à l'échéance de trois mois ou moins à l'acquisition. De tels actifs sont évalués à la juste valeur par l'intermédiaire du résultat net.

Les prêts et créances sont des actifs financiers qui s'accompagnent de paiements fixes ou déterminables et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. À la suite de la constatation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute moins-value.

La Compagnie décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif arrivent à échéance, ou lorsqu'elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels de l'actif financier au cours d'une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés. Tout droit créé ou maintenu par la Compagnie sur les actifs financiers transférés est comptabilisé comme actif ou passif distinct.

Passifs financiers

Les créditeurs ainsi que les autres éléments de passif et la dette à long terme sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. À la suite de la constatation initiale, ces passifs financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Compagnie décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont exécutées, annulées ou expirées.

Capital social

Les actions ordinaires sont classées comme capitaux propres. Les coûts différentiels directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés comme une déduction des capitaux propres.

Le capital social privilégié est classé comme capitaux propres du fait qu'il n'est pas rachetable, ou qu'il est rachetable uniquement au gré de la Compagnie, et les dividendes sont discrétionnaires. Les dividendes à cet égard sont comptabilisés comme des distributions prélevées sur les capitaux propres.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Le coût des bâtiments construits par la Compagnie comprend le coût des matières et le coût de main-d'œuvre directe, ainsi que les coûts résultant directement de la mise en service des actifs pour leur utilisation prévue, les coûts liés au démantèlement et à l'enlèvement des immobilisations et à la remise en état du site où elles sont situées, puis les coûts d'emprunt concernant les actifs admissibles pour lesquels la date de début de capitalisation est le 1er janvier 2010 ou une date ultérieure.

Lorsque les parties d'une immobilisation corporelle ont des durées de vie utile différentes, elles sont comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Les gains et pertes sur la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés par la comparaison du produit de la cession et de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, l'écart étant comptabilisé dans le gain ou la perte sur la cession d'actifs dans l'état du résultat global.

Coûts ultérieurs

Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de l'immobilisation, s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cette partie iront à la Compagnie, et si son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts de l'entretien quotidien de l'immobilisation corporelle sont comptabilisés en résultat à mesure qu'ils sont engagés.

Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif moins sa valeur résiduelle.

L'amortissement est comptabilisé en résultat selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de chaque partie d'une immobilisation corporelle, puisque cette façon de faire représente le mieux la tendance de consommation prévue des avantages économiques futurs associés à l'actif. Les actifs comptabilisés dans les contrats de location-financement sont amortis sur la période la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée de vie utile du bien loué, à moins qu'il soit raisonnablement certain que la Compagnie deviendra propriétaire de l'actif à la fin de la durée du contrat de location, auquel cas ils sont amortis sur leur durée de vie utile.

Les actifs originaux du terminal, y compris les actifs du terminal de granules de bois, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'en 2024. Les actifs du terminal qui seront remplacés dans le cadre du projet d'expansion de la Compagnie sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à une année se situant entre 2013 et 2016. Les ajouts aux actifs du terminal résultant du projet d'expansion sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'en 2039.

La valeur du terminal de soufre a été réduite à sa valeur de récupération en 2009. La construction du terminal n'ayant jamais été terminée, l'amortissement n'a jamais été comptabilisé pour l'actif.

Voici les durées de vie utile estimatives pour toutes les autres classes d'actifs :

- Véhicules, mobilier et agencements — 5 ans
- Outils portatifs, bateaux, équipement mobile, matériel d'atelier, équipement de communication — 10 ans
- Matériel informatique et logiciels — 3 ans

Les méthodes d'amortissement, les durées de vie utile et les valeurs résiduelles sont passées en revue à la fin de chaque exercice financier et modifiées, au besoin.

STOCKS

Les stocks d'entrepôt sont composés de fournitures, de matières consommables et de pièces de rechange. Les stocks sont comptabilisés initialement au coût engagé pour les acquérir, puis sont ultérieurement évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette.

MOINS-VALUE

Les valeurs comptables des actifs non financiers de la Compagnie, autres que les stocks, sont examinées à chaque date de clôture dans le but de déceler toute indication de moins-value. S'il existe une telle indication, le montant recouvrable de l'actif est estimé.

Le montant recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée de sa valeur d'utilité et de sa juste valeur moins les coûts de vente. Lors de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis au test individuellement sont rassemblés dans des unités génératrices de trésorerie, le plus petit groupe d'actifs qui génère des rentrées de fonds résultant d'une utilisation continue, lesquelles sont largement indépendantes des rentrées de fonds des autres actifs ou groupes d'actifs.

Une moins-value est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie dépasse son montant recouvrable estimé. Les moins-values sont comptabilisées en résultat. Les moins-values comptabilisées relativement aux unités génératrices de trésorerie sont réparties, de manière à réduire les valeurs comptables des autres actifs de l'unité au prorata.

Les moins-values constatées lors d'exercices précédents sont évaluées à chaque date de clôture, de manière à ce que l'on puisse repérer tout signe indiquant que la moins-value a diminué ou n'existe plus. Une moins-value est contrepassée en cas de modification des estimations utilisées pour déterminer le montant recouvrable. Une moins-value est contrepassée uniquement dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune moins-value n'avait été constatée.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Dépôts

Les dépôts de clients représentent les paiements effectués par des clients en contrepartie d'une obligation contractuelle de la Compagnie de fournir une capacité de débit au cours de périodes futures. Ces paiements sont classés comme produits constatés d'avance et seront constatés comme produits lorsque le client obtiendra la capacité réservée.

Options

Les options de clients représentent les paiements effectués par des clients en contrepartie du droit d'effectuer un dépôt et de réserver une capacité de débit au cours de périodes futures. Ces paiements sont classés comme produits constatés d'avance. Si une option expire, elle est constatée comme produits. Si une option est exercée, le paiement de l'option est considéré comme faisant partie de la contrepartie totale reçue pour la capacité de débit réservée, et le paiement de l'option est constaté comme produits lorsque le client obtient la capacité réservée.

Pénalités pour insuffisance

Certains contrats obligent les clients à traiter un volume minimal de matières en vrac chaque année et imposent une pénalité pour insuffisance si ce minimum n'est pas atteint. Si un contrat permet à un client d'appliquer la pénalité aux droits de débit lors d'années ultérieures, lorsque le volume minimal exigé sera dépassé, le paiement de la pénalité reçu par la Compagnie est reporté. Les paiements de pénalité reportés sont constatés comme produits lorsqu'ils servent à réduire les droits de débit ou lorsqu'ils cessent d'être recouvrables par le client. Lorsqu'un contrat ne permet pas à un client d'appliquer la pénalité lors d'années ultérieures, les paiements de pénalité sont constatés comme produits dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

AVANTAGES SOCIAUX

Régimes à prestations déterminées

Un régime à prestations déterminées est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations déterminées. L'obligation nette de la Compagnie relativement à ses régimes de retraite à prestations déterminées est calculée séparément pour chaque régime par l'estimation du montant de l'avantage futur acquis par les employés en retour de leur service au cours de l'exercice considéré et des exercices antérieurs; cet avantage est actualisé dans le but de déterminer la valeur actuelle de l'obligation. Les coûts des services passés non constatés et la juste valeur des actifs des régimes sont déduits. Le taux d'actualisation est le rendement, à la date de clôture, des obligations de sociétés de grande qualité dont les échéances correspondent approximativement à celles des obligations de la Compagnie et qui sont libellées dans la même devise que les prestations qui devraient être versées. Le calcul est effectué tous les ans par un actuaire compétent au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Si du calcul il résulte un avantage pour la Compagnie, l'actif comptabilisé est limité au total des coûts des services passés non constatés et de la valeur actuelle des avantages économiques disponibles sous la forme de tout remboursement futur du régime ou de réductions des cotisations futures au régime. Afin de calculer la valeur actuelle des avantages économiques, on tient compte des exigences de financement minimal qui s'appliquent à chaque régime. Un avantage économique est disponible pour la Compagnie s'il est réalisable pendant la durée de vie du régime, ou au moment du règlement des passifs du régime.

Lorsque les prestations d'un régime sont bonifiées, la portion des prestations bonifiées concernant les services passés rendus par les employés est comptabilisée en résultat, selon une méthode linéaire, sur le nombre moyen d'années jusqu'à ce que les droits à prestations soient acquis. Dans la mesure où les droits à prestations sont acquis immédiatement, la charge est comptabilisée immédiatement en résultat.

La Compagnie constate tous les gains et pertes actuariels résultant des régimes à prestations déterminées tous les ans dans les autres éléments du résultat global, puis les présente immédiatement dans le déficit accumulé de l'état de la situation financière.

Régime à cotisations déterminées

Un régime à cotisations déterminées est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations fixes dans une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer d'autres montants. Les obligations concernant des cotisations à des régimes de retraite à cotisations déterminées sont comptabilisées en résultat comme charge liée aux avantages sociaux lors des exercices durant lesquels les services sont rendus par les employés. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées comme actif dans la mesure où un remboursement en trésorerie ou une réduction des paiements futurs est disponible. Les cotisations à un régime à cotisations déterminées qui sont dues plus de 12 mois après la fin de l'exercice durant lequel les employés ont rendu les services sont actualisées.

PRODUITS

Revenus de débit

Les revenus de débit sont obtenus pour le déchargement des matières en vrac des clients à partir de wagons, puis le chargement de ces matières à bord de navires. Les revenus de débit sont calculés en multipliant le taux des volumes de débit prévu par contrat d'un client par le nombre de tonnes manutentionnées. La moitié (50 %) des revenus de débit sont constatés lors du déchargement des matières en vrac des wagons et l'autre moitié au moment du chargement des matières sur un navire.

Droits de mouillage et de lignes et prime de célérité

Les produits des lignes sont un recouvrement du coût de la main-d'œuvre et d'autres coûts engagés pour amarrer les navires au poste de mouillage de la Compagnie lors de leur chargement. Les droits de mouillage sont un recouvrement des coûts engagés pour l'accostage et l'appareillage des navires au poste de mouillage de la Compagnie, et la prime de célérité est une prime payée lorsque le temps de chargement des navires est inférieur au délai standard stipulé. Les produits liés aux droits de lignes et de mouillage et à la prime de célérité pour chaque navire sont comptabilisés lorsque le navire quitte le poste de mouillage de la Compagnie.

Autres

Les autres produits comprennent les produits liés aux pénalités pour insuffisance et aux frais de stockage, ainsi que les autres produits divers obtenus par la Compagnie. Ces produits sont comptabilisés lorsque les services correspondants sont exécutés.

GAIN NET SUR LES MATIÈRES RECYCLÉES DU SITE

Les matières recyclées du site sont des matières en vrac excédentaires rendues disponibles lors du nettoyage du site et des activités de gestion de la gare. Les matières consistent en un mélange de différents types de charbon, de gravier, de granules de bois et d'autres détritus. L'exercice du jugement a permis de déterminer la méthode comptable à appliquer pour constater, évaluer et présenter les gains nets sur les matières recyclées du site, et fournir de l'information à leur égard. La Compagnie constate un actif et un gain relativement aux matières recyclées du site lorsqu'il est probable qu'elle en tire un avantage économique, et lorsque la valeur peut être évaluée de façon fiable. L'actif est évalué à la valeur recouvrable nette, et les gains ou pertes de réévaluation non réalisés sont comptabilisés en résultat net sur les matières recyclées du site, dans l'état du résultat global. Le produit brut de la vente finale des matières recyclées du site est diminué des coûts directement attribuables, y compris le coût de décomptabilisation de tout actif correspondant à des matières recyclées du site déjà constaté, ainsi que le coût de décomptabilisation de tout fret payé d'avance correspondant et les autres frais de vente comptabilisés comme actifs. Le gain net ou la perte nette résultant de la vente finale des matières recyclées du site est constaté dans le gain net ou la perte nette sur les matières recyclées du site, dans l'état du résultat global.

OBLIGATION LIÉE À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

La juste valeur du passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel l'obligation naît, par exemple au moment de l'acquisition d'un actif pour lequel il y a une obligation correspondante liée à la mise hors service de l'immobilisation. Cette valeur est rajustée par la suite pour tenir compte de tout changement lié à l'âge, aux exigences réglementaires et aux révisions de l'échéancier ou du montant de l'estimation initiale des flux de trésorerie non actualisés. Les coûts de mise hors service sont inscrits à l'actif avec la valeur comptable de l'immobilisation et amortis sur la durée de vie de celle-ci. Le passif augmente au fil du temps par des passations en résultat périodiques et diminue par la déduction des coûts réels de mise hors service et de remise en état.

AIDE GOUVERNEMENTALE

Comme le gouvernement du Canada est l'unique actionnaire de la Compagnie, l'aide gouvernementale reçue pour le remboursement des dettes est comptabilisée comme surplus d'apport. L'aide gouvernementale pour les immobilisations de la Compagnie est reportée et amortie dans les résultats selon la même méthode que pour l'immobilisation connexe.

LOYERS

Les paiements effectués dans le cadre de contrats de location-exploitation sont comptabilisés en résultat, selon une méthode linéaire, sur la durée du contrat de location. Les incitatifs à la location reçus, s'il y a lieu, sont constatés comme partie intégrante des charges locatives totales sur la durée du contrat de location.

NOUVELLES NORMES NON ENCORE ADOPTÉES

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes modifiées ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 et n'ont pas été appliquées dans la préparation des présents états financiers. Aucun de ces éléments ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Compagnie, à l'exception de l'IFRS 9, Instruments financiers, dont l'application deviendra obligatoire pour les états financiers de 2015 de la Compagnie et qui devrait avoir une incidence sur le classement et l'évaluation des actifs financiers. La portée de cette incidence n'a pas encore été déterminée.

5 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)	2012 $	2011 $
Encaisse	123,223	125,087
Dépôts à terme	2,500	2,500
	125,723	127,587

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Compagnie et une analyse de sensibilité pour les actifs et les passifs financiers sont présentées à la note 18.

6 – Créances

(en milliers de dollars canadiens)	2012 $	2011 $
Clients	12,593	4,368
Autres	3,449	1,720
	16,042	6,088

Les autres créances comprennent le montant recouvrable de la TPS/TVH et des créances diverses.

7 – Stocks

Le montant passé en charges à la suite de la réduction de la valeur des stocks à la valeur de réalisation nette en 2012 est de 47 000 $ (0 $ en 2011). Le montant des stocks passé en charges durant la période pour respecter les exigences opérationnelles est de 2 463 000 $ (1 322 000 $ en 2011). Le montant des stocks inscrit à l'actif en 2012 est de 0 $ (177 000 $ en 2011). La Compagnie n'a pas donné de stocks en garantie pour les passifs.

8 – Matières recyclées du site

Au 31 décembre 2012, la Compagnie a comptabilisé dans son état de la situation financière des matières recyclées du site d'une valeur recouvrable nette de 0 $ (5 003 000 $ en 2011). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Compagnie a constaté des gains nets issus de la constatation initiale et de la réévaluation subséquente des matières recyclées du site de 0 $ (5 003 000 $ en 2011).

Le produit brut de la vente finale des matières recyclées du site est de 7 248 000 $ (9 703 000 $ en 2011). Ce produit brut a été compensé : un montant constaté précédemment de 5 003 000 $ (3 578 000 $ en 2011) en actifs de matières recyclées du site a été passé en charges, et les coûts correspondants suivants ont également été engagés : 3 292 000 $ (3 125 000 $ en 2011) en coûts d'expédition, et 316 000 $ (398 000 $ en 2011) en commissions et frais de courtage.

Cela a entraîné une perte nette en 2012 des ventes effectuées de matières recyclées du site de 1 363 000 $ (gain net de 2 602 000 $ en 2011). Au 31 décembre 2012, des montants de 0 $ (2 913 000 $ en 2011) en frais de transport et de 0 $ (25 000 $ en 2011) en commissions et frais de courtage ont été payés d'avance (note 9).

9 – Charges payées d'avance

	2012	2011
(en milliers de dollars canadiens)	$	$
Fret (Note 8)	-	2,913
Assurances	199	132
Autres	453	461
	652	3,506

10 – Immobilisations corporelles

	Installation du terminal	Terminal de soufre	Terminal de granules de bois	Matériel et outillage	Mobilier et matériel de bureau	Total
(en milliers de dollars canadiens)	$	$	$	$	$	$
Coût						
Solde au 31 décembre 2011	280,559	4,155	1,388	6,708	1,916	294,726
Acquisitions	93,510	163	-	2,814	114	96,601
Cessions	(6,899)	-	(207)	-	-	(7,106)
Solde au 31 décembre 2012	367,170	4,318	1,181	9,522	2,030	384,221
Amortissement et moins-values						
Solde au 31 décembre 2011	169,994	3,575	286	2,229	1,687	177,771
Amortissement pour l'exercice	8,611	-	85	626	120	9,442
Moins-value	240	-	-	-	-	240
Cessions	(6,201)	-	(205)	-	-	(6,406)
Solde au 31 décembre 2012	172,644	3,575	166	2,855	1,807	181,047
Valeurs comptables						
Au 31 décembre 2011	110,565	580	1,102	4,479	229	116,955
Au 31 décembre 2012	194,526	743	1,015	6,667	223	203,174

MOINS-VALUES

Les moins-values, prises en compte dans le résultat global sous le poste des éléments hors exploitation pour l'exercice, totalisent 240 000 $ (971 000 $ en 2011).

Les moins-values constatées au cours d'exercices précédents pour les immobilisations corporelles sont évaluées à chaque date de clôture, de manière à repérer tout signe indiquant que la moins-value a diminué ou n'existe plus. En 2012, des moins-values cumulées de 0 $ (178 846 000 $ en 2011) ont été contrepassées selon la valeur d'utilité du groupe d'actifs, telle qu'elle est mesurée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui devraient être tirés du groupe d'actifs, selon le taux de rendement sans risque de la Compagnie (3 % en 2011). L'amortissement cumulé du groupe d'actifs a été accru de 0 $ (116 767 000 $ en 2011), ce qui a entraîné un gain net de 0 $ (62 079 000 $ en 2011), qui est pris en compte dans le poste de la contrepassation de moins-value nette (perte) de l'état du résultat global.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CONSTRUCTION

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Compagnie a amorcé la deuxième année de son plan d'expansion du site de quatre ans, visant à faire passer la capacité de débit annuel de 12 millions de tonnes à 25 millions de tonnes d'ici à la fin de 2014. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Compagnie a comptabilisé des dépenses de 93 480 000 $ (36 583 000 $ en 2011) dans la valeur comptable des immobilisations corporelles en construction.

11 – Prestations de retraite

La Compagnie est le promoteur d'un régime de retraite agréé pour tous les employés; ce régime comprend un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. En 2011, la Compagnie a lancé un régime de retraite à cotisations déterminées pour les nouveaux employés ayant une date de début d'emploi postérieure au 31 janvier 2011. Les employés embauchés avant le 31 janvier 2011 demeurent dans le régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées est financé par les cotisations de la Compagnie et des participants. Les prestations de retraite sont fondées sur la durée de service et le salaire moyen de fin de carrière et sont indexées à raison de 3 % par année après le départ à la retraite.

Les charges liées au régime à cotisations déterminées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 sont de 728 000 $ (89 000 $ en 2011).

RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Passif au titre des prestations de retraite au :

	2012	2011
(en milliers de dollars canadiens)	$	$
Valeur actuelle des obligations non capitalisées	-	-
Valeur actuelle des obligations capitalisées	46,450	36,332
Valeur actuelle totale des obligations	46,450	36,332
Juste valeur des actifs du régime	(42,243)	(36,886)
	4,207	(554)

Composition des actifs du régime au :

	2012	2011
	%	%
Titres de capitaux propres	62%	57%
Titres de créance	35%	41%
Autres	3%	2%
	100%	100%

Variation de la valeur actuelle des obligations au titre des prestations constituées :

	2012	2011
(en milliers de dollars canadiens)	$	$
Obligations au titre des prestations constituées, début de l'exercice	36,332	31,770
Prestations versées par le régime	(953)	(782)
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	1,303	1,046
Intérêts sur l'obligation	1,960	1,839
Cotisations des participants du régime	320	318
Pertes actuarielles dans les autres éléments du résultat global	7,488	2,141
Obligations au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	46,450	36,332

Variation de la juste valeur des actifs du régime :

(en milliers de dollars canadiens)	2012 $	2011 $
Juste valeur des actifs du régime, début de l'exercice	36,886	33,260
Cotisations de l'employeur	2,376	4,140
Cotisations des participants du régime	320	318
Prestations versées par le régime	(953)	(782)
Rendement prévu des actifs du régime	2,059	2,050
Gains (pertes) actuariels dans les autres éléments du résultat global	1,555	(2,100)
Juste valeur des actifs du régime, fin de l'exercice	42,243	36,886

Charges comptabilisées en résultat pour l'exercice :

(en milliers de dollars canadiens)	2012 $	2011 $
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	1,303	1,046
Intérêts sur l'obligation	1,960	1,839
Rendement prévu des actifs du régime	(2,059)	(2,050)
	1,204	835

La charge liée aux régimes de retraite à prestations déterminées est comprise dans les salaires et avantages, dans l'état du résultat global.

Pertes actuarielles constatées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice terminé :

(en milliers de dollars canadiens)	2012 $	2011 $
Montant cumulatif, début de l'exercice	7,259	3,018
Constatation durant l'exercice	5,933	4,241
Montant cumulatif, fin de l'exercice	13,192	7,259

Hypothèses actuarielles :

	2012 %	2011 %
Taux d'actualisation, début de l'exercice	5.35%	5.75%
Taux d'actualisation, fin de l'exercice	4.45%	5.35%
Taux de rendement prévu à long terme des actifs	5.50%	6.00%
Augmentations futures des salaires	3.00%	3.00%
Heures supplémentaires exprimées en pourcentage du salaire de base	15.00%	15.00%
Augmentations futures des prestations de retraite	3.00%	3.00%

Les taux de mortalité présumés sont conformes à ceux de la table 1994 Uninsured Pensioner Mortality Table, et l'échelle de projection AA est appliquée afin de prévoir des améliorations des taux de mortalité sur une base générationnelle depuis 1994 et indéfiniment.

Le taux de rendement prévu à long terme des actifs utilisé pour déterminer la charge de retraite nette de l'exercice en 2012 est de 5,50 %. Cette hypothèse est fondée sur des rendements estimatifs pour chaque grande classe d'actifs, selon les conditions du marché et la composition de l'actif visée qui est indiquée dans la politique de placement du régime. On suppose que des rendements supplémentaires sont réalisables en raison de la gestion active des capitaux propres. L'hypothèse comprend également une provision pour les frais liés aux placements et à l'administration. Les rendements prévus des actifs du régime pour 2012 étaient de 2 059 000 $ (2 050 000 $ en 2011), et les rendements réels des actifs du régime pour 2012 se traduisent par un gain de 3 614 000 $ (une perte de 50 000 $ en 2011).

Données historiques :

(en milliers de dollars canadiens)	2012 $	2011 $	2010 $
Valeur actuelle des obligations au titre des prestations constituées	46,450	36,332	31,770
Juste valeur des actifs du régime	(42,243)	(36,886)	(33,260)
Déficit (excédent) du régime	4,207	(554)	(1,490)
Ajustements liés à l'expérience pour les passifs du régime	(252)	837	(942)
Ajustements liés à l'expérience pour les actifs du régime	(1,555)	2,101	(1,637)

La Compagnie prévoit cotiser un montant de 2 441 000 $ à son régime à prestations déterminées en 2013.

12 – Dette à long terme

Le 15 août 2011, la Compagnie a conclu un accord de facilité de crédit renouvelable de 3 ans de 40 000 000 $; elle a retiré 7 000 000 $ le 29 septembre 2011 et 33 000 000 $ le 22 décembre 2011. Ces avances doivent être payées en entier au plus tard le 15 août 2014; toutefois, avant cette date, la Compagnie peut fixer, pour toute avance non réglée, une durée qui ne s'étend pas au-delà du 15 août 2021. Au 31 décembre 2012, la Compagnie n'a pas fixé, pour toute avance non réglée, une durée qui s'étend au-delà du 15 août 2014. Selon les modalités de l'accord, la Compagnie est tenue d'effectuer des paiements mensuels supérieurs ou égaux aux intérêts courus sur le solde impayé à un taux d'intérêt variable. Au 31 décembre 2012, le taux variable en vigueur était de 3 %.

La Compagnie effectue des paiements mensuels de capital et d'intérêts réunis sur tous les montants empruntés, et elle prévoit fixer, pour toutes les avances non réglées, une durée qui s'étend au-delà de 2016 avant le 15 août 2014. Au 31 décembre 2012, les remboursements de capital estimés sur l'encours de la dette à long terme sont les suivants

(en milliers de dollars canadiens)	$
2013	1,254
2014	1,292
2015	1,331
2016	1,369
2017	1,414
Exercices ultérieurs	32,119
Total	38,779

Au 31 décembre 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie (note 5), les créances (note 6), les stocks (note 7) et les immobilisations corporelles ayant un coût de 122 181 000 $ (44 326 000 $ en 2011) sont donnés en garantie selon l'accord de facilité de crédit lié à la dette à long terme de la Compagnie.

13 – Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

	2012	2011
(en milliers de dollars canadiens)	$	$
Solde, début de l'exercice	6,738	2,573
Acquisitions	-	4,088
Charge de désactualisation	202	77
Solde, fin de l'exercice	6,940	6,738

Conformément au bail foncier conclu par la Compagnie avec l'Administration portuaire de Prince Rupert (note 16), la Compagnie est tenue de remettre le terrain dans les mêmes conditions qu'au début du bail. Cette obligation comprend la restauration du terrain en cas de dommages environnementaux et le coût d'enlèvement de certains éléments des immobilisations du terminal.

La direction estime qu'il en coûterait 9 032 000 $ (8 855 000 $ en 2011) pour restaurer le site conformément aux dispositions du bail foncier au 31 décembre 2012. Ces coûts estimatifs ont été majorés jusqu'à la fin de la durée du contrat de location de base en 2039, selon un taux d'inflation estimatif de 2 % (2 % en 2011). Le coût majoré a ensuite été actualisé au 31 décembre 2012 au moyen d'un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de 3 % (3 % en 2011), ce qui a entraîné une augmentation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations de 0 $ (4 088 000 $ en 2011), à laquelle s'ajoute une charge de désactualisation de 202 000 $ (77 000 $ en 2011). On ne connaît pas avec certitude les coûts futurs définitifs au titre de la restauration du site et de l'enlèvement des éléments en cause.

14 – Produits constatés d'avance

	2012	2011
(en milliers de dollars canadiens)	$	$
Dépôts	80,900	57,600
Options	4,500	2,500
Pénalités pour insuffisance	2,809	-
	88,209	60,100

15 – Capital-actions et surplus d'apport

AUTORISÉ :

2 000 000 d'actions ordinaires sans valeur nominale

1 960 000 actions privilégiées de catégorie « A », 18 % à dividende non cumulatif, rachetables au gré de la Compagnie, valeur déclarée de 25,55 $ par action

217 052 actions privilégiées de catégorie « B », 20 % à dividende non cumulatif, rachetables au gré de la Compagnie, valeur déclarée de 230,00 $ par action

CAPITAL-ACTIONS :

(en milliers de dollars canadiens)	2012 $	2011 $
Émis et entièrement libéré		
2 000 actions ordinaires	90,001	90,001
900 997 actions de catégorie « A »	23,021	23,021
100 089 actions de catégorie « B »	23,020	23,020
	136,042	136,042

En février 2004, la Compagnie a conclu un accord de contribution avec le gouvernement du Canada. L'accord prévoyait le versement à la Compagnie des fonds nécessaires pour rembourser sa dette de 64 000 000 $. Ces fonds ont été portés à l'état de la situation financière comme surplus d'apport dans la section des capitaux propres.

16 – Engagements

LOYER

La Compagnie loue un terrain de l'Administration portuaire de Prince Rupert pour son terminal. Le contrat de location initial d'une durée de 25 ans a pris fin le 31 mars 2009. La Compagnie et l'Administration portuaire de Prince Rupert se sont entendues sur une durée supplémentaire de 30 ans, à compter du 1er avril 2009, et une option de renouvellement du bail d'une durée de 20 ans jusqu'en 2059. À compter du 1er avril 2011, la Compagnie a exercé l'option d'expansion comprise dans le bail relativement à l'attribution de terrains supplémentaires pour le terminal afin d'accroître sa capacité d'exploitation.

En vertu du bail conclu avec l'Administration portuaire de Prince Rupert, à compter du 1er avril 2011, la Compagnie est tenue de payer un loyer annuel d'au moins 5 200 000 $, selon un nombre minimal établi de 8 000 000 tonnes de matières traitées à un taux de 65 cents par tonne. Le 1er avril 2014, le nombre minimal établi de tonnes traitées passera à 12 000 000, ce qui fera passer le loyer annuel minimal à 7 800 000 $. Si le nombre de tonnes traitées par la Compagnie pour une année est inférieur au minimum établi, l'excédent du loyer minimal peut être reporté pour au plus quatre ans.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Compagnie a versé 7 495 000 $ (6 333 000 $ en 2011) en loyers à l'Administration portuaire de Prince Rupert, soit 5 200 000 $ en loyer minimal (4 338 000 $ en 2011) et 2 295 000 $ (1 995 000 $ en 2011) en loyer conditionnel.

La Compagnie accepte de payer un loyer minimal établi comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	$
2013	5,200
2014	7,800
2015	7,800
2016	7,800
2017	7,800
Exercices ultérieurs	165,750
Total	202,150

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 décembre 2012, la Compagnie avait des obligations non exécutées quant au respect de contrats conclus pour l'acquisition et le développement d'immobilisations corporelles pour un montant de 33 876 000 $ (43 590 000 $ en 2011).

ENTENTE D'AVANTAGES MUTUELS

La Compagnie a signé un contrat avec les Premières nations locales par lequel elle doit effectuer des paiements au titre des avantages mutuels pendant la durée du bail foncier de la Compagnie. Ces paiements sont fondés sur des frais par tonne, et un niveau d'engagement minimal est établi. Les frais annuels sont actuellement établis à un niveau qui ne doit pas dépasser 520 000 $.

17 – Apparentés

GOUVERNEMENT DU CANADA

La Compagnie est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le bail conclu avec l'Administration portuaire de Prince Rupert (note 16) est une opération entre apparentés.

ENTENTE DE SERVICES DE CONSEIL EN GESTION

Edgewood Holdings LLC fournit des services de conseil en gestion à la Compagnie. À titre de conseillère en gestion, Edgewood Holdings LLC a reçu le mandat d'assurer une supervision de gestion dans le but d'accroître l'efficience et la rentabilité, d'attirer de nouveaux clients et d'améliorer les ententes avec les clients existants. L'entente actuelle, qui a été modifiée durant l'exercice, est en vigueur le 1er juillet 2010 pour une période initiale de 5 ans et 6 mois. Elle sera ensuite renouvelable à des intervalles d'un an sur entente écrite entre les deux parties au plus tard 120 jours avant la fin de la période initiale ou de toute période de renouvellement. La « rémunération de base » annuelle d'Edgewood Holdings LLC est de 1 200 000 $ CA (800 000 $ en 2011), plus un remboursement de frais de déplacement raisonnables et suffisants établis en fonction du rendement des services fournis. Edgewood Holdings LLC peut toucher une « prime de rendement » annuelle déterminée uniquement par le Conseil d'administration de la Compagnie, allant de 20 à 30 % de la rémunération de base annuelle. Une « prime additionnelle », déterminée par le Conseil de bonne foi, peut être attribuée en fonction de la hausse du débit et de la rentabilité. L'entente peut être annulée par l'une ou l'autre des parties avec un préavis écrit d'au moins 60 jours.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, Edgewood Holdings LLC a encaissé des honoraires de conseil en gestion de 1 200 000 $ (800 000 $ en 2011) et des primes totalisant 990 000 $ (752 000 $ en 2011).

ADMINISTRATEURS

Chaque administrateur de la Compagnie est nommé par le gouverneur en conseil. Chaque nomination contient un décret qui confère l'autorisation de payer et qui établit une provision sur honoraires annuelle et un tarif journalier. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, les administrateurs de la Compagnie ont reçu une rémunération totale de 84 000 $ (83 000 $ en 2011).

FRAIS JURIDIQUES

La Compagnie a retenu les services juridiques de McMillan LLP durant l'exercice terminé le 31 décembre 2012. Le secrétaire général de la Compagnie est un associé de McMillan LLP. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Compagnie a versé à McMillan LLP 447 000 $ (637 000 $ en 2011) pour des services juridiques et des services liés au secrétariat général.

FRAIS D'AGENT

Traxys LLC, apparentée à Edgewood Holdings LLC en raison de leur direction commune, a participé aux ventes de matières recyclées du site (note 8). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Compagnie a versé à Traxys LLC 290 000 $ (300 000 $ en 2011) en commissions liées à la vente de matières recyclées du site.

18 – Risques liés aux instruments financiers et informations en juste valeur

Au 31 décembre 2012, la Compagnie est exposée à divers risques liés à ses instruments financiers, dont le risque de marché, le risque d'illiquidité et le risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie est exposée à des risques de marché résultant des fluctuations des prix des marchandises, des taux de change et des taux d'intérêt.

Les objectifs, politiques et processus de la Compagnie pour la gestion et l'évaluation des risques du marché sont les suivants :

Le prix du marché des marchandises des clients a un impact indirect sur le calendrier et la quantité liés au débit du terminal. Par conséquent, les fluctuations des prix des marchandises sont surveillées de façon régulière par la direction au moyen de modèles de prévisions permettant d'évaluer les variations futures des prix des marchandises. Les stratégies opérationnelles à court et à long termes peuvent être révisées afin d'atténuer les risques, s'il y a lieu. Les tactiques d'atténuation des risques comprennent la signature de contrats à long terme avec les clients, contrats qui contiennent des garanties de volume de débit minimal afin de protéger la Compagnie contre les baisses des volumes du débit pouvant survenir si les prix des marchandises chutent inopinément. Une analyse de sensibilité pour cette variable ne peut être effectuée en raison de la complexité de la corrélation entre les prix des marchandises et les activités des clients.

Les taux de change ont un impact direct sur la valeur des paiements reçus libellés en monnaie étrangère ainsi que sur le coût des paiements aux fournisseurs étrangers. Par conséquent, les fluctuations des taux de change sont surveillées de façon régulière par la direction au moyen des publications et des prévisions de la Banque du Canada relatives aux taux. Les tactiques d'atténuation des risques comprennent des pratiques de gestion de trésorerie afin d'assurer que les réserves pour les paiements prévus aux fournisseurs tiennent compte des fluctuations des taux de change. À la fin de l'exercice, la trésorerie, les créances et les créditeurs à l'étranger ont totalisé respectivement 3 719 000 $ (3 661 000 $ en 2011), 202 000 $ (32 000 $ en 2011) et 21 000 $ (5 101 000 $ en 2011). Si le dollar canadien était plus fort ou plus faible de 10 % par rapport au dollar américain à la fin de l'exercice, le résultat global diminuerait ou augmenterait de 390 000 $ (augmenterait ou diminuerait de 141 000 $ en 2011).

Le risque de taux d'intérêt a un impact important sur la Compagnie en raison d'une dette à long terme à taux d'intérêt variable (note 12) et des augmentations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (note 5). Les variations des taux d'intérêt touchent les intérêts débiteurs et créditeurs de la Compagnie. Par conséquent, les fluctuations des taux d'intérêt sont surveillées de façon régulière par la direction au moyen des publications et des prévisions de la Banque du Canada relatives aux taux. Les tactiques d'atténuation des risques comprennent le suivi régulier des investissements et des instruments de créance non traditionnels dans le cas où un changement du taux d'intérêt du marché présenterait des solutions de rechange plus intéressantes. Toutes les autres variables demeurant constantes, si les taux d'intérêt pendant l'exercice étaient accrus ou réduits de 0,25 %, le résultat global augmenterait ou diminuerait de 25 000 $ (94 000 $ en 2011).

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité est le risque que la Compagnie ne puisse honorer ses obligations financières à leur échéance. La direction surveille constamment sa situation financière pour s'assurer d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations à leur échéance. À la fin de l'exercice, des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 125 723 000 $ (127 587 000 $ en 2011) sont disponibles pour le paiement des dettes à court terme de 27 155 000 $ (12 891 000 $ en 2011) et des dettes à long terme, sauf les produits constatés d'avance, de 48 891 000 $ (45 507 000 $ en 2011). En raison du montant des soldes de trésorerie de la Compagnie par rapport à ses dettes à court et à long termes, le risque d'illiquidité ne représentait pas une préoccupation importante aux dates indiquées dans l'état de la situation financière.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière qui découle de la possibilité qu'un client ou une contrepartie à un instrument financier n'honore pas ses obligations. La Compagnie est exposée au risque de crédit en raison de ses créances.

La valeur comptable des créances de 16 042 000 $ représente le risque de crédit maximal auquel la Compagnie est exposée au 31 décembre 2012 (6 088 000 $ en 2011).

L'exposition au risque de crédit de la Compagnie est influencée par la rentabilité des sociétés d'extraction du charbon, qui sont fortement touchées par le prix du charbon. La Compagnie surveille la santé financière de ses clients, vérifie régulièrement la dépréciation de ses créances, considère que la qualité de crédit de ses créances est élevée et n'a pas de garantie sur ces créances. Au 31 décembre 2012, il existe une provision pour créances douteuses de 25 000 $ (0 $ en 2011).

INFORMATIONS EN JUSTE VALEUR

Les justes valeurs de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances, des créditeurs et des autres éléments de passif correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen d'une analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie selon les données de marché observables pour une dette à long terme ayant des caractéristiques et des profils de risque semblables. La juste valeur de la dette à long terme au 31 décembre 2012 est de 38 779 000 $ (39 989 000 $ en 2011).

19 – Éventualités

Le 1er décembre 2011, un avis de poursuite civile a été déposé à la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre la Compagnie. Dans le cadre de la poursuite, on demande une déclaration selon laquelle un document non signé de novembre 2006 représente un accord valide et exécutoire; une exécution en nature et des dommages-intérêts sont demandés. La direction ne peut déterminer l'impact financier, s'il en existe un, que cette réclamation aura sur la Compagnie à la date de publication des présents états financiers.

Le 19 juillet 2012, un client avec contrat a donné un avis de son intention de faire appel à l'arbitrage en vertu de son contrat commercial. Jusqu'à présent, le client a été incapable de quantifier le montant de sa réclamation. La direction estime que la réclamation est non fondée selon les modalités de l'entente de services de terminal. Par conséquent, la direction est incapable de déterminer l'impact financier, s'il en existe un, que cette réclamation aura sur la Compagnie.

La Compagnie fait l'objet de réclamations et de poursuites dans le cours normal de ses activités. Bien que l'effet final de telles actions dépende de leur règlement, l'évaluation et l'analyse de la direction indiquent que le règlement probable de ces actions, prises séparément ou ensemble, n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les liquidités de la Compagnie.

20 – Gestion du capital

Les capitaux propres constituent le capital de la Compagnie et sont composés du surplus d'apport, du capital-actions et du déficit accumulé (note 15).

La Compagnie est assujettie aux dispositions relatives à la gestion financière et à la reddition de comptes de la Loi sur la gestion des finances publiques, qui impose des restrictions sur les emprunts qu'elle peut contracter et les placements qu'elle peut effectuer. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Compagnie a respecté ces restrictions.

La Compagnie gère ses capitaux propres comme des sous-produits de la gestion des produits, des charges, des actifs et des passifs, comme il se doit.

Le comité de surveillance du capital de la Compagnie examine les exigences d'origine externe en matière de capital dans le but de respecter les contraintes budgétaires, tel qu'il est indiqué dans les plans quinquennaux d'exploitation et d'immobilisations de la Compagnie. Les budgets soumis ont été approuvés par le Minister of Transportation et sont examinés régulièrement.

21 – Chiffres correspondants

La Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants dans l'état du résultat global pour tenir compte de la présentation actuelle. Le reclassement est peu important et n'a pas d'incidence sur les états de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie. Par conséquent, un troisième état de la situation financière en date du 31 décembre 2010 et les notes complémentaires correspondantes ne sont pas fournis.

Répertoire

ADMINISTRATEURS

David E. G. Bromley
Ingénieur
West Vancouver, C.-B.

Byng Giraud
Homme d'affaires
Delta, C.-B.

Ross Goldsworthy
Homme d'affaires
Calgary, Alberta

David Kirsop *
Île Pender, C.-B.

Dave Parker *
Homme d'affaires
Terrace, C.-B.

Scott Shepherd*
Homme d'affaires
Vancouver, C.-B.

* Membre du Comité de vérification

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Robert Standerwick c.r.
Associé, McMillan LLP
Vancouver, C.-B.

DIRIGEANTS

Byng Giraud
Président du Conseil

George W. Dorsey
Président et directeur
de l'exploitation

HAUTE DIRECTION

Dennis E. Blake
Gestionnaire principal

Cordell Dixon CMA
Contrôleur

AFFAIRES GÉNÉRALES

Michelle Bryant
Gestionnaire,
Affaires générales

CONSEILLER JURIDIQUE

Borden Ladner Gervais
Vancouver, C.-B.

VÉRIFICATEURS EXTERNES

Le Bureau du vérificateur
général du Canada
Vancouver, C.-B.

VÉRIFICATEURS INTERNES

KPMG LLP
Vancouver, C.-B.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, PRIÈRE DE COMMUNIQUER AVEC :

Cordell Dixon
Contrôleur
Téléphone : 250 624-9511, poste 123
Télécopieur : 250 624-2389
Courriel : cdixon@rti.ca

www.rti.ca

ou d'écrire à :
Ridley Terminals Inc.
C.P. 8000
Prince Rupert BC V8J 4H3

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certains renseignements contenus dans ce rapport annuel sont des déclarations prospectives et ne constituent pas des faits historiques. Des risques et des incertitudes qu'il est impossible à la Compagnie de contrôler ou de prévoir sont inhérents à ces déclarations prospectives. Les lecteurs doivent garder à l'esprit que les résultats futurs peuvent varier considérablement des résultats énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives que contient le présent document.